

REPONSE A LA MOTION 5.01/21

Un geste pour la planète : emprunter plutôt qu'acheter

Mme Sophie Chevrey-Schaller, PCSI

La motion demandait au Conseil communal de mettre sur pied un concept afin que la population delémontaine puisse emprunter facilement des objets usuels. Son acceptation par le Conseil de Ville le 26 avril 2021 a coïncidé avec la remise aux services communaux, par le nouvelle association Le Vilebrequin, d'un projet de bibliothèque d'objets. Il prévoit la mise à disposition d'un vaste panel de biens appartenant à des domaines aussi variés que le camping, la cuisine ou la menuiserie. Il répond donc aux objectifs de la motion.

Le 21 juin 2021, le Conseil communal a décidé de soutenir ce projet, qui entre dans ses objectifs de développement durable et de diminution des déchets, et d'y participer financièrement à hauteur de Fr. 5'000.- pour l'année 2021 ; l'éventuel appui financier, administratif et/ou technique pour les années 2022 et suivantes, escompté par Le Vilebrequin, sera précisé lorsque les contours du projet seront affinés et selon la participation des autres communes du district.

Le projet repose sur des expériences convaincantes en Suisse (la Manivelle à Genève, la Bricothèque à Martigny) et sur une clause du besoin attestée par un sondage mené entre mars et mai 2020 auprès d'un panel de 150 personnes principalement domiciliées dans la vallée de Delémont. Il détient également une dimension sociale en rendant accessible une large palette de biens à des personnes de condition modeste. Il s'adresse à la population delémontaine et limitrophe, sans pour autant s'y limiter. Le bénéficiaire qui souhaite emprunter un objet pourra soit contracter un abonnement annuel (Fr. 120.-), soit effectuer une location à la pièce (Fr. 5.- à 30.- selon le type d'objet). Un programme informatique et une plate-forme en ligne spécifiquement conçus pour les bibliothèques d'objets permettront de gérer l'inventaire, les locations, les réservations et les statistiques. La bibliothèque sera également un lieu d'échanges où seront proposés des conférences, des ateliers, des discussions, etc. Ce projet propose une alternative à l'achat et favorise l'économie circulaire en utilisant les objets à leur plein potentiel ; dans ce cadre également, il répond entièrement à l'objectif de la motion.

L'association est partie à la recherche d'un local à Delémont, dans un lieu de passage, non loin des commerces de la ville, sur une superficie de 100 m² à plain-pied, avec possibilité de développement futur pour la bibliothèque ou pour des activités connexes, par exemple pour un atelier de réparation. Les services communaux, UETP et CSJL en particulier, ont appuyé cette démarche ; des surfaces étant disponibles dans le complexe SAFED, ils ont facilité les contacts avec le propriétaire et négocié une location gratuite de début janvier à fin mai 2022, date qui devrait correspondre avec la décision d'acquisition des bâtiments par la Municipalité et la définition des modalités de gestion. Cette opportunité a permis à l'association de s'installer immédiatement, puis d'effectuer à moindres frais les démarches préalables à l'ouverture de la bibliothèque d'objets, en particulier la collecte d'objets qui est en cours par le biais d'appels aux particuliers et aux entreprises.

Le comité de l'association prendra les décisions stratégiques pour pérenniser le projet et sera assisté par un administrateur qui assurera la gestion quotidienne et l'ouverture du lieu ; un poste à 100 % a récemment été mis au concours.

La création de synergies est en discussion avec des structures ayant des objectifs similaires, telles que Caritas, Emmaüs, notamment par l'intermédiaire du groupe de travail mis en place par l'Office cantonal de l'environnement en vue de développer l'économie circulaire. Le projet de déchèterie régionale prévoit un service de récupération d'objets et de mobilier, qui constituera également une source d'approvisionnement pour la bibliothèque d'objets. Il s'agira ensuite d'étudier l'opportunité d'intégrer les autres services d'entraide envisagés par la Municipalité, tels que la livraison des courses à domicile (avec la reprise de déchets au retour), des déplacements accompagnés, des petites réparations, etc. Les commerçants locaux ne seront pas mis en concurrence, mais plutôt associés au projet (réparations importantes des objets, conseils spécialisés, etc.).

Le lien étroit créé entre Le Vilebrequin et les services communaux permet de répondre à l'objectif poursuivi par l'auteure de la motion, soit l'étude du concept de plate-forme d'échange et de prêt d'objets et de services. Cette active collaboration sera poursuivie en vue de la mise en service, puis de l'exploitation et du développement de la bibliothèque d'objets.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger